

Éclat rythmique Val de Saône

Club de gymnastique rythmique de St Didier sur Chalaronne

Projet associatif 2024-2028



Eclat Rythmique
Val de Saône



Sommaire

INTRODUCTION.....	3
IDENTITÉ.....	4
Fiche d'identité.....	4
Objet.....	5
Moyens Matériels.....	5
Les Ressources de l'association.....	6
Les Ressources humaines.....	6
Les adhérents de l'association.....	7
Nombre d'adhérents.....	7
Les gymnastes.....	8
Les activités proposées :.....	10
L'environnement :.....	11
L'organisation et la vie de l'association :.....	12
DIAGNOSTIC.....	13
Constats et Analyse.....	13
Projets :.....	15
Objectifs :.....	15
- Évaluation :.....	16
- Planification :.....	17
Annexes projets (planification, évaluation et budget):.....	21

INTRODUCTION

L'éclat rythmique val de Saône est une association sportive de gymnastique qui est née en 2023, de la volonté de deux gymnastes et entraîneurs désireuses de créer un club à « taille humaine » et de s'impliquer dans l'éducation sportive et sociale locale.

Son siège social est situé au 211 route du bas Mizeriat, 01140 Saint Didier sur Chalaronne, régit par la loi du 1^{er} juillet 1901 relative à l'Association, elle a pour but d'organiser et de promouvoir la pratique de la gymnastique, notamment la gymnastique rythmique, participer aux compétitions dans le cadre de la Fédération Française de Gymnastique, accueillir tous ceux qui se reconnaissent dans ces missions, sans discrimination, définir une éthique sportive compatible à la formation de la jeunesse.

L'éclat rythmique Val de Saône défend et transmet les valeurs de solidarité, d'engagement, de respect et de plaisir :

- La **Solidarité**, au travers de l'esprit d'équipe, la collaboration au sein de son équipe, et de son club, ainsi qu'avec la fédération, s'entraider pour progresser tous ensemble,
- **L'Engagement**, pour développer le goût de l'effort, se dépasser, surmonter ses difficultés
- Le **Respect** de soi, des autres (entraîneurs, juges, gymnastes), le respect des règles sportives, du club, et le respect de son environnement (matériel, salle, nature)
- Le **Plaisir**, qui est source de progrès et d'épanouissement personnel et collectif, le partage au sein du groupe de ces émotions positives.

Fort de ses 89 adhérents, notre club souhaite se développer et partager sa passion de la gymnastique et ses valeurs



IDENTITÉ

Fiche d'identité

Désignation :	Éclat rythmique Val de Saône
Numéro SIRET :	92425284400015
Date de création :	Déclaration le 26/10/2023 à la Préfecture de l'Ain
N° création Préfecture :	W012015956
Affiliation :	Fédération Française de Gymnastique - n°84001.190
Siège social :	211 route du bas Mizériat, 01140 Saint Didier sur Chalaronne

Composition du Comité directeur :

Présidente
Solène BURDEAU



Trésorière
Alexandra PONCET



Secrétaire
Audrey NURY



Secrétaire-Adjointe
Florence BURDEAU



Voir <https://www.gr-eclat01.fr/index.php/notre-equipe-entraîneur-de-gym-et-bureau/> pour le bureau complet

Objet

Article 2 des Statuts de l'association.

L'association « Éclat rythmique Val de Saône » a pour but :

- Cette association a pour objet la pratique des activités gymniques d'expression, tel que la baby gym, GR loisirs, GR compétition, et d'autres activités rentrant dans les domaines gymniques et artistiques.
- Elle pourra également mettre en place des manifestations tel que des « galas » et compétition si le besoin est.
- L'association sera de plus amenée à vendre des produits et services.

Moyens Matériels

Le club Éclat rythmique Val de Saône a signé cette saison 2024-2025 une convention d'objectifs et de moyens avec la communauté de commune Val de Saône.

Dans ce cadre, la communauté de commune met à disposition du club des moyens matériels, locaux et équipements. Il s'agit principalement du gymnase de Thoissey et du gymnase de Saint Didier sur Chalaronne.

Ces ensembles sportifs comprennent :

- un espace dans chaque gymnase qui permet le déploiement d'un contour de praticable de GR .
- des sanitaires, des vestiaires et des douches
- un local technique annexe pour stocker engins et matériels



En propre, le club est propriétaire de divers matériels pour proposer des activités gymniques appropriées : équipements pour l'entraînement des gymnastes, engins divers, contour de praticable, sono...

Le club dispose également d'une convention avec la mairie de Saint Didier sur Chalaronne pour l'utilisation de la salle de motricité de l'école primaire et du matériel afin de développer la pratique de la "baby gym", ainsi qu'une convention avec la mairie de Mogneneins pour utiliser la salle des fêtes du village pour les cours de GR loisirs.

Les Ressources de l'association

Les Ressources humaines

1.1 – Le Comité Directeur

Le Comité Directeur compte 5 membres actifs à ce jour :

- Présidente : Mme Solène BURDEAU
- Trésorière : Mme Alexandra PONCET
- Secrétaire : Mme Audrey NURY
- Secrétaire adjointe: Mme Florence BURDEAU
- Responsable Technique : Mme Laurène GABON MAYNAUD

Le recrutement de nouvelles personnes au sein du comité directeur est en cours.

1.2 – L'équipe technique

L'équipe Technique est composée de :

- 2 entraîneurs diplômées de sport : Laurène GABON MAYNAUD (BPJEPS) salariée en CDD jusqu'au 31 juillet 2025, Solène Burdeau (licence STAPS) intervenant ponctuellement dans le cadre de sa micro-entreprise
- 1 animateur en formation Animateur FFGYM : Cassandra TEYSSIER
- 4 juges Fédéraux : Solène BURDEAU, Laurène GABON MAYNAUD, Anne JOSSERAND et Audrey NURY

1.3 – Les bénévoles

Nous identifions une dizaine de bénévoles au sein de l'association.

Tout d'abord notre bureau, qui agit bénévolement sur toute la partie administrative du club. Nous avons également les juges fédéraux, qui se rendent disponibles sur les week end de compétition, sans qui il serait impossible de participer.

De nombreux parents sont également présents notamment lors des manifestations et des préparations de celle-ci, qu'il s'agisse de la buvette, des décors, ou de la gestion des gymnastes.

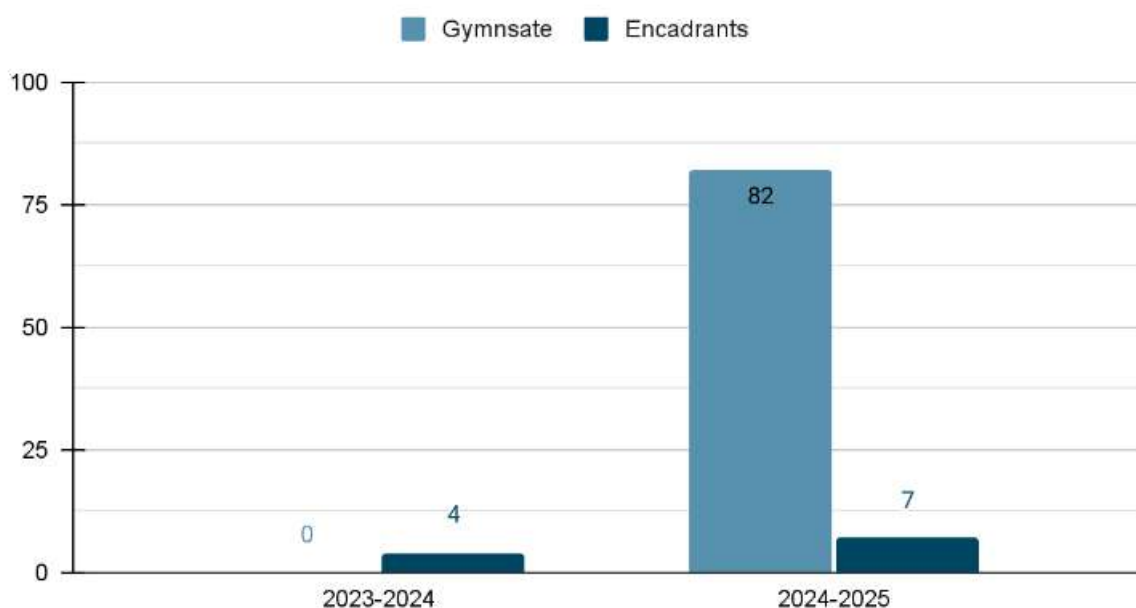
Les adhérents de l'association

Nombre d'adhérents

A sa création en 2023, le club comptait 4 adhérents.

Nous comptons désormais 89 adhérents, tous affiliés à la Fédération Française de Gymnastique.

Nombre d'adhérents

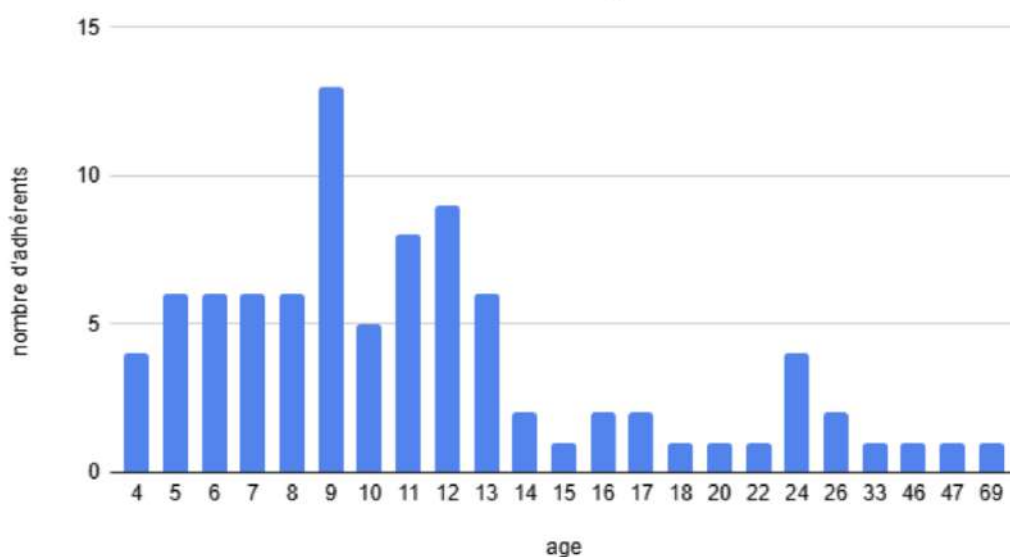


Les gymnastes

Analyse de l'âge des gymnastes

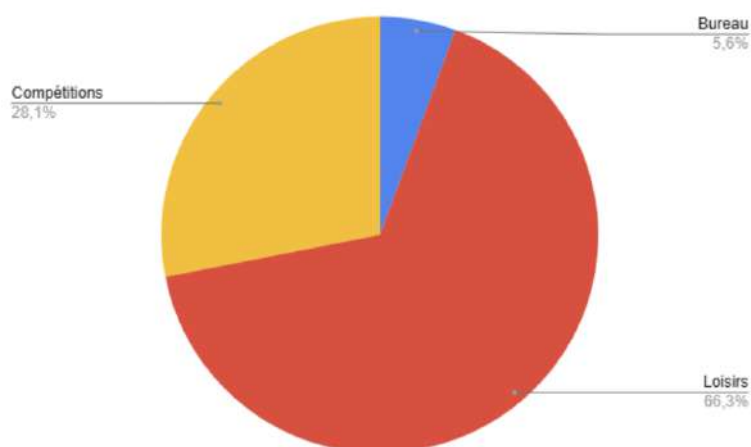
Les gymnastes adhérents ont majoritairement un âge situé entre 4 et 15 ans (*Cf Pyramide des âges ci-dessous*).

nombre d'adhérents en fonction de l'âge

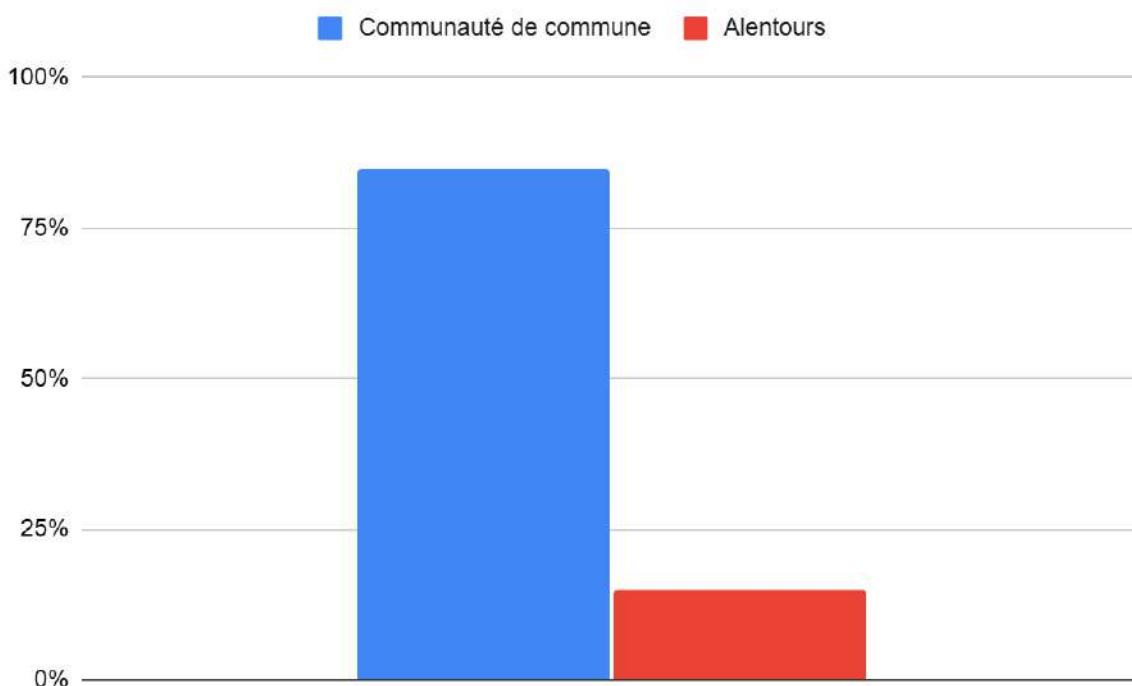


Catégories représentées et évolution

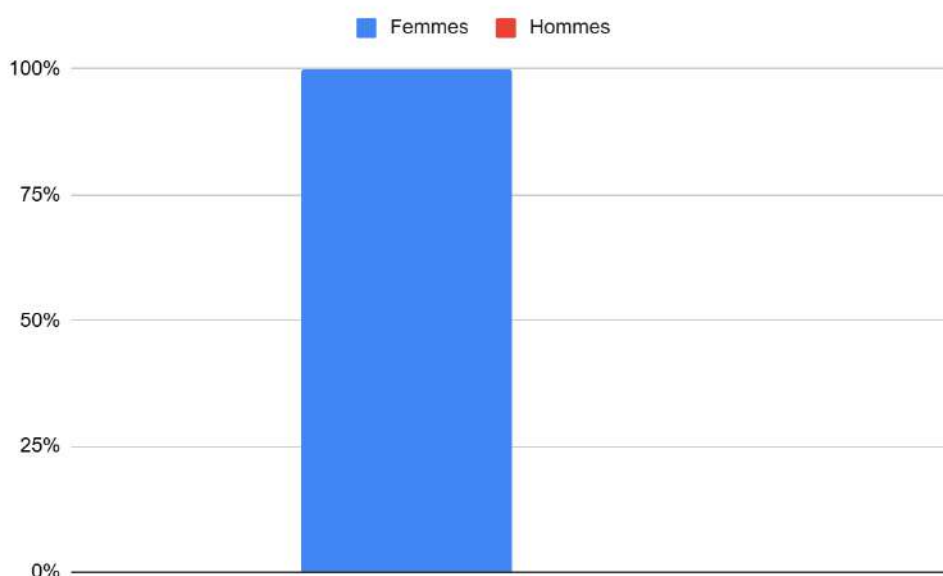
Le club compte plus de loisirs que de compétitrices. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous nous n'avons que 28.1% de compétitrices et 66.3% de loisirs.



Nos adhérents sont pour la plupart des habitants de la communauté de commune Val de Saône centre. Leur domicile se situe généralement à moins de 15 min des infrastructures.



Nos adhérents sont à 100% de sexe féminin



Les activités proposées :

L'association propose 3 activités :

- **Baby gym:** pour les enfants de 3 à 6 ans. Nous avons 2 groupes entre 10 et 15 enfants, le samedi matin de 10h à 11h et de 11h à 12h.
- **Gymnastique rythmique loisirs :** 3 groupes divisés comme ceci : 2 groupes de loisirs entre 6 et 9 ans de 13h à 14h ou de 14h à 15h le mercredi avant environ 15 gymnastes dans chaque groupe, et une groupe de loisirs 10+ans de 15h30 à 17h le mercredi également, avec une quinzaine de gymnastes.
- **Gymnastique rythmique en compétition :** un groupe "coupe formation" avec seulement 2 gymnastes âgées entre 7 et 9 ans. Un groupe de compétition "enfants" pour les gymnastes de 10 à 15 ans. Elles sont réparties à l'intérieur de ce groupe en groupes de niveaux : les opens 7 gymnastes, les régionales 5 gymnastes. Et pour terminer les "compétitions adultes" de 16 à 35 ans, de niveaux open, régionales et fédérales, pour un total de 11 gymnastes. Chaque groupe compétitif 2 à 3 entraînements par semaine.



Éclat rythmique val de saône

<https://www.gr-eclat01.fr/>



eclat.rythmique@gmail.com

Les gymnastes souhaitant faire une saison compétitive doivent passer un test de sélection. Celui-ci a lieu en avril pour les gymnastes déjà au club, et en mai lors de notre matinée d'essais pour les personnes qui ne sont pas encore adhérentes.

Les gymnastes en compétition concourent lors des compétitions fédérales, c'est-à-dire : départementale, interdépartementale, régionale et championnat de France (pour les niveaux concernés).

Nous essayons de former des juges chaque année. Cette année 2 juges ont passé un niveau supérieur, et une juge à passer le niveau 1.

Les supporters ont pour le moment une banderole pour être identifiable lors des compétitions.

Nous essayons de faire accompagner les gymnastes par leurs entraîneurs lors des compétitions, même si cela s'avère parfois compliqué puisque les entraîneurs sont aussi juges.

Nous communiquons donc de façon externe grâce à la banderole et aux réseaux sociaux, et en interne par emails et groupes whatsapp.

L'environnement :

Selon l'INSEE, le Val de Saône Centre est composé de 21000 habitants pour 15 communes.

La population est relativement jeune avec une proportion importante de familles et d'enfants: 20% de la population a entre 0 et 14 ans.

Les habitants apprécient les activités de plein air, en raison de la proximité de la Saône et des paysages naturels.

Le sport est très présent, avec de nombreuses associations et équipements.

La culture et le patrimoine sont également importants, avec des événements locaux et des sites historiques.

La proximité des pôles urbains comme Mâcon, Belleville et Châtillon sur Chalaronne favorise les échanges et les activités diverses.



Le territoire offre un cadre de vie agréable grâce à un environnement naturel privilégié et à de nombreux équipements dédiés à l'accompagnement des familles dans leur vie

quotidienne: 3 collèges, 1 lycée, des équipements sportifs à destination des écoles et des associations, des structures d'accueil pour l'enfance et la jeunesse, des commerces et plusieurs parcs d'activités porteurs d'emploi.

La CCVSC dispose d'un réseau d'équipements sportifs diversifiés, incluant des gymnases, des stades, des terrains de sport, des piscines et des sentiers de randonnée.

La CCVSC soutient les associations sportives locales et encourage la pratique du sport pour tous les âges.

Des événements sportifs sont organisés tout au long de l'année. La communauté de communes investit dans la création et la rénovation des équipements sportifs. L'objectif est de proposer des infrastructures de qualité pour les habitants et les visiteurs.

La Communauté de communes accompagne les projets sportifs portés par les communes et les associations et communique sur les événements sportifs via le site internet de la communauté de communes et via les offices de tourisme locaux.

L'organisation et la vie de l'association :

Pour le moment, le bureau à l'origine de la création de l'association est le moteur du club. Il gère autant l'administratif, que la partie technique, mais également les événements, communication etc ...

Nous essayons vivement d'intégrer des bénévoles et les adhérents à la vie du club. Plusieurs manifestations sont proposées tel que le gala de Noël ou le gala de fin d'année, mais encore la matinée d'essais.

Nous proposons une vente de vêtements à l'effigie du club pour fédérer.

Nous aimerions mettre en place d'autres manifestations telles que des journées cohésions ou autre, dans un premier temps pour remercier nos bénévoles, parents et gymnastes de leur implication, mais également pour créer une vraie vie associative.

DIAGNOSTIC

Constats et Analyse

Catégorie	Points forts	Points à améliorer	Pistes de développement
Adhérents et fidélisation	Forte demande d'adhésion pour les jeunes (4-18 ans), notamment en baby gym et GR loisirs. Nombre élevé d'adhésions pour une première saison.	Public ciblé principalement jeune et féminin. Besoin de fidéliser les gymnastes sur le long terme. Moins de gymnastes en compétition qu'en loisirs. Sous-représentation masculine et des adultes.	Développer des activités pour les hommes et les seniors (gym douce, etc.). Diversifier les disciplines proposées. Proposer de meilleures prestations amenant à de meilleures performances en compétitions. Mettre en place des programmes de fidélisation.

Ressources humaines	Entraîneurs et équipes techniques motivés et formés. Équipe d'encadrement élargie (bureau, juges, etc.). Bureau dynamique et proactif.	Dépendance forte au bénévolat. Besoin de stabilité dans l'équipe d'entraîneurs. Manque de bénévoles réguliers.	Créer un poste permanent pour la gestion et l'encadrement. Mettre en place un plan de formation pour les bénévoles. Rechercher activement de nouveaux bénévoles.
Moyens matériels et financiers	Compétences techniques et organisationnelles. Gymnases mis à disposition gratuitement Salle de motricité avec matériel de baby gym 2 sponsors Évènements permettant des recettes	Difficultés d'organisation liées aux créneaux horaires limités. Locaux parfois inadaptés (hauteur, etc.). Besoin d'un praticable de GR, notamment pour les compétiteurs Manque de partenariats formalisés.	Rechercher des lieux d'entraînement alternatifs (écoles, etc.). Développer des partenariats avec des entreprises locales. Investir dans un praticable de GR. Faire des demandes de subventions de fonctionnement et d'équipement

Dynamique générale	Volonté de relancer une nouvelle dynamique. Ouverture à de nouveaux projets et défis. Esprit familial et convivial.	Besoin de structurer et de formaliser les projets.	Élaborer un plan stratégique à long terme. Communiquer activement sur les nouveaux projets.
--------------------	---	--	--

Aujourd'hui nous souhaitons relancer une nouvelle dynamique et toucher un public plus varié : l'équipe encadrante s'est étoffée, ce qui va permettre de développer de nouveaux projets et de répondre à de nouveaux défis !

Projets :

Objectifs :

- **Pérenniser les activités présentes et fidéliser les adhérents:**

Fidéliser les adhérents notamment dans les activités compétitives.

- **Diversification des activités :**

- Proposer de nouvelles disciplines complémentaires à la GR comme des activités bien-être, ou bien ouvrir un cours de GR spécialement pour les adultes qui ne souhaitent pas faire de compétitions mais simplement se dépenser.

- **Structuration et professionnalisation :**

- Créer un poste de responsable technique ou de coordinateur à temps partiel ou plein pour assurer la stabilité de l'encadrement.
- Mettre en place un plan de formation pour les bénévoles et les entraîneurs.
- Formaliser les partenariats avec les structures locales (écoles, crèches, entreprises).

- Améliorer l'organisation des créneaux horaires et optimiser l'utilisation des locaux.
- **Développement du nombre de licenciés :**
 - Augmenter le nombre de licenciés de 20 % d'ici 3 ans
 - Augmenter le nombre de licenciés dans les groupes pépinières.
- **Acquisition de matériel et amélioration des infrastructures :**
 - Acquérir un praticable de GR pour offrir des conditions d'entraînement optimales.
 - Rechercher des locaux plus adaptés (hauteur, équipements).
- **Projets sociétaux :**
 - Mettre en place des actions inclusives pour favoriser l'accès au sport pour tous.
 - S'engager dans des actions de développement durable (éco-responsabilité lors des événements, etc.).

- Évaluation :

- **Court terme (1 an) :**
 -
 - Objectif qualitatif : Mettre en place un partenariat avec une école ou une crèche pour proposer des activités d'éveil corporel.
 - Objectif quantitatif : Obtenir le financement pour l'acquisition d'un praticable de GR (10 000€).
 - Objectif qualitatif : Créer un poste de responsable technique à temps partiel.
 - Objectif quantitatif : Augmenter le nombre de licenciés masculins de 10 %.

Pourquoi ?

Pour améliorer la qualité de l'entraînement et assurer la pérennité de l'association.

- **Moyen terme (2-3ans) :**
 - Objectif quantitatif : Mettre en place au moins 1 action par an de coopération avec les partenaires (événements communs, échanges de compétences).
 - Objectif quantitatif : Mettre en place au moins 1 activité pour les personnes en situation de handicap (gym adaptée).
 - Objectif Qualitatif : obtenir des labels auprès de la FFGym
- **Long terme (5 ans) :**
 - Objectif quantitatif : Augmenter le nombre total de licenciés de 20 %.
 - Objectif qualitatif : Devenir une référence locale en matière de GR et gym pour tous.

Pourquoi: Pour avoir un impact significatif sur la santé et le bien-être de la communauté.

- Planification :

Court terme (1 an)

Mois	Objectif	Actions	Responsables	Indicateurs de réussite
Mois 1-3	Partenariat école/crèche	Identifier les écoles/crèches cibles, prendre contact, présenter le projet.	Responsable développement	Nombre de contacts établis, nombre de rendez-vous obtenus.
Mois 3-6	Financement praticable GR	Élaborer un dossier de demande de subvention, identifier les financeurs potentiels, démarcher les entreprises locales.	Trésorier, responsable partenariats	Nombre de dossiers envoyés, montant des fonds récoltés. Achat et livraison du praticable
Mois 4-6	Poste responsable technique	Définir le profil du poste, rédiger une offre d'emploi, lancer le recrutement. Faire des demandes de subvention pour la création d'un poste.	Président, bureau	Nombre de candidatures reçues, recrutement effectué.

Mois 7-9	Activités éveil corporel	Préparer les séances d'éveil corporel, organiser les premières séances dans l'école/crèche partenaire.	Entraîneurs, responsable partenariat	Nombre de séances réalisées, nombre d'enfants participants. Renouvellement de la participation.
Mois 9-12	Financement praticable GR	Suivi des demandes de subventions, relance des contacts, organisation d'événements de collecte de fonds.	Trésorier, responsable partenariats	Montant des fonds récoltés, acquisition du praticable.
Mois 10-12	Recrutement licenciés masculins	Lancer une campagne de communication ciblée, organiser des portes ouvertes, adapter les créneaux horaires.	Responsable communication, entraîneurs	Nombre d'inscriptions masculines, augmentation du pourcentage de licenciés masculins.

Moyen terme (2-3 ans)

Année	Objectif	Actions	Responsables	Indicateurs de réussite
Année 1	Action de coopération	Identifier les partenaires potentiels, proposer des projets communs, organiser le premier événement.	Responsable partenariats, bureau	Nombre de partenaires impliqués, nombre de participants à l'événement.
Année 2	Gym adaptée	Former les entraîneurs, adapter les locaux, lancer les cours de gym adaptée.	Entraîneurs, responsable gym adaptée	Nombre de personnes en situation de handicap inscrites, nombre de cours dispensés.
Année 3	Labels FFGym	Identifier les labels pertinents, préparer les dossiers de candidature, solliciter l'accompagnement de la FFGym.	Responsable développement, bureau	Obtention des labels, reconnaissance de la qualité de l'association.

Long terme (5 ans)

Éclat rythmique val de saône

<https://www.gr-eclat01.fr/>

eclat.rythmique@gmail.com

Année	Objectif	Actions	Responsables	Indicateurs de réussite
Année 4-5	Augmentation licenciés	Lancer une campagne de communication à grande échelle, développer de nouvelles activités, fidéliser les adhérents.	Responsable communication, entraîneurs, bureau	Nombre total de licenciés, taux de fidélisation.
Année 5	Référence locale	Mettre en place des actions de communication ciblées, organiser des événements d'envergure, développer des partenariats stratégiques.	Responsable communication, bureau	Reconnaissance de l'association par les collectivités locales, les médias, etc.

Nos actions s'engagent donc dans le « **sport pour tous** » en proposant des activités gymniques pour des tranches de populations diverses, de la petite enfance à la gym senior, du bien être à la compétition, pour tous les sexes.

Forte de ses valeurs, « plaisir, respect, solidarité, engagement », l'éclat rythmique val de Saône souhaite contribuer au développement du sport, afin d'apporter ses bienfaits sur la santé et la vie sociale.

